



# VILLE DE VIC SUR AISNE

2, rue Brouillaud – 02290 VIC SUR AISNE

---

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du mercredi 12 février 2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le mercredi 12 février 2025 à 19 H 30.

**Étaient présents** : Bernard RUELLE – Yveline DELVAL – Claude LEPIGEON – Monique COHEN – Christophe BUKWA – Jean-Claude VAZEL – Laurent PETITOT – Pierre-Louis CARRIER – Armelle LEFEVRE

**Absent excusé ayant donné procuration** : Serge BERGER donne procuration à Bernard RUELLE

**Absents** : Anne-Sophie LOR – Marie-Delphine BESSON – Céline DUPONT – Virginie POULET – Nathalie PERCEPIED – Johann RUELLE

Claude LEPIGEON a été élu secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal actent et approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2024.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal acceptent d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

✓ Droits de place 2025

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à conclure des contrats à durée déterminée au cas par cas et dans les cas d'urgence (Accroissement saisonnier de l'activité, accroissement temporaire d'activité ou pour un remplacement d'un agent indisponible) pour des agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Le conseil municipal décide de recruter des animateurs contractuels stagiaires ou titulaires BAFA pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité à l'accueil de loisirs sans hébergement.

Il décide de solliciter le comité social territorial (CST) du centre de gestion de Chauny afin d'instaurer les quotas d'avancement de grade.

Il décide de créer un poste d'adjoint technique aux ateliers techniques à raison de 26 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

Il décide de renouveler le bail de location pour l'immeuble sis 7 Bis rue du Jeu d'Arc à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les droits de place (Braderie/brocante – marchés et fête communale) pour l'année 2025.

Monsieur le Maire fait le point sur les finances 2024 et les investissements réalisés et en cours.

Il fait également le point sur le projet des travaux à l'école maternelle : Réhabilitation énergétique

- Un diagnostic énergétique a été réalisé
- Une étude de faisabilité a été effectuée
- Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés dans le cadre de la DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux) et du Fonds Vert
- Une étude d'impact financier a été menée en étroite collaboration avec le service de gestion comptable de Château-Thierry

Le conseil municipal émet une réflexion sur les futurs investissements 2025 qui seront portés sur le budget primitif 2025.

La séance est levée à 22 H 20.

Le Maire,  
Bernard RUELLE

